

Avis Technique 12/12-1608

Annule et remplace l'Avis Technique 12/09-1550*V1

*Système associant un
revêtement de sol plastique
à une sous-couche
d'interposition*

*System associating a
plastic floor covering to an
under layer*

*System mit
einenschlagfesten
Bodenbelag und einen
schutzschicht*

Systemes

« Tarkolay/Omnisports Excel »

« Tarkolay/Omnisports Reference »

Titulaire : Société Tarkett France – Division Sports Indoor
2 rue de l'Egalité
FR-92748 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 40 40
Fax : 01 41 20 47 66
Internet : www.tarkett-sports.com

Usine : Société Tarkett SAS
FR-08203 Sedan

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le 5 juin 2012



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de Sol et Produits Connexes » a examiné, le 8 mars 2012, la demande relative aux systèmes associant les revêtements de sol sportifs PVC OMNISPORTS EXCEL et OMNISPORTS REFERENCE à la sous-couche d'interposition TARKOLAY, fabriqués par la Société TARKETT et distribués par la Société TARKETT SPORTS. Il a formulé sur ces systèmes l'Avis Technique ci-après qui annule et remplace l'Avis Technique 12/09-1550*V1. Cet Avis est formulé pour les utilisations en France européenne.

1. Définition succincte

Système de revêtement de sol plastique associant :

- la sous-couche d'interposition TARKOLAY à base de PVC, d'épaisseur totale 1,3 mm ;
- le revêtement de sol PVC manufacturé à usage sportif OMNISPORTS EXCEL, d'épaisseur 8,3 mm et de masse surfacique 6,15 kg/m².
- le revêtement de sol PVC manufacturé à usage sportif OMNISPORTS REFERENCE, d'épaisseur 6,5 mm et de masse surfacique 4,71 kg/m².

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi proposé (Cf. Dossier Technique).

Le présent Avis Technique ne considère pas le cas des gradins mobiles mis en place sur le revêtement.

2.2 Appréciation sur le système

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Réaction au feu

Le système constitué du revêtement de sol OMNISPORTS EXCEL collé sur la sous-couche TARKOLAY fait l'objet du rapport de classement européen de réaction au feu n°RA09-0092 délivré par le CSTB en date du 19 mars 2009, indiquant un classement **C_{fl}-s2** valable en pose libre sur panneau dérivé du bois de masse volumique ≥ 470 kg/m³ et sur support classé A1_{fl} ou A2_{fl} de masse volumique ≥ 1200 kg/m³.

Le système constitué du revêtement de sol OMNISPORTS REFERENCE collé sur la sous-couche TARKOLAY fait l'objet du rapport de classement européen de réaction au feu n°RA09-0091 délivré par le CSTB en date du 19 mars 2009, indiquant un classement **C_{fl}-s1** valable en pose libre sur panneau dérivé du bois de masse volumique ≥ 470 kg/m³ et sur support classé A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique ≥ 1200 kg/m³.

Caractéristiques sportives

Le présent Avis Technique ne vise pas les caractéristiques sportives des revêtements ni, à fortiori celles du complexe associant le revêtement à la sous-couche.

Ceci doit faire l'objet d'une étude particulière du système.

Tenue à la cigarette des revêtements de sol résilients

Les cigarettes incandescentes provoquent une carbonisation assez profonde de la surface.

Données environnementales et sanitaires

Il existe des FDES mentionnées au paragraphe C1 du Dossier Technique Établi par le Demandeur. Il est rappelé que ces FDES n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Prévention des accidents et maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les colles et produits de préparation des supports constituant le système disposent de Fiches de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur du produit (ou procédé) sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.2.2 Durabilité – Entretien

Dans les conditions d'usage et d'entretien normales pour des locaux sportifs, le présent avis signifie une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années.

Les méthodes préconisées au chapitre 6 du Dossier Technique pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Le recours à la métallisation est exclu.

2.2.3 Fabrication

L'efficacité de l'auto contrôle du fabricant apparaît satisfaisante.

2.2.4 Mise en œuvre

Les conditions générales de mise en œuvre sont celles de la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

Un soin tout particulier doit être apporté :

- à la détermination du taux d'humidité du support ;
- au choix du produit de ragréage localisé en fonction de la nature du support et de sa siccité ;
- au choix de la colle en fonction de la siccité du support ;
- au respect de la répartition des points de collage de la sous-couche ;
- au respect de la quantité de colle préconisée pour la pose du revêtement sur la sous-couche ;
- au marouflage.

En particulier, le collage est requis autour des trappons et dans les zones d'accès.

Les colles doivent être choisies parmi celles figurant dans le Dossier Technique, à l'exclusion de toute autre colle.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques (CPT)

2.3.1 Documents Particuliers du Marché

Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

Les Documents Particuliers du Marché (DPM) devront intégrer, concernant le support, les dispositions de la norme NF P 90-202 ainsi que celles de la norme NF P 11-213 (DTU 13.3) et tenir compte des contraintes liées à l'état de surface et à la planéité des supports, le recours à un enduit de sol étant exclu.

En outre, les DPM devront également préciser la localisation des éventuels joints de dilatation du support. Ceux-ci seront obligatoirement situés en dehors de l'aire de jeu de la salle.

2.3.2 Consistance des travaux

Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés », Cahier des clauses spéciales.

Pour les travaux neufs et lorsqu'elles sont nécessaires, les opérations éventuelles de reprofilage du support et de traitement des fissures de la zone concernée sont à la charge de l'entreprise de gros œuvre qui a réalisé le support.

2.3.3 Assistance technique

La Société Tarkett France – Division Sports Indoor est tenue d'apporter son assistance technique sur chantier sur demande de l'entreprise.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation des systèmes dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

5 ans, arrivant à expiration le 31 mars 2017.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président
Marc TESTAUD

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Collage du revêtement sur la sous-couche

Concernant le collage du revêtement sur la sous-couche, le Groupe Spécialisé attire l'attention sur la colle réactive à base de résine époxydique bi-composants qui requiert, lors de la mise en œuvre, le strict respect par l'entreprise des précautions de mise en œuvre énoncées dans la fiche technique du fabricant et au Dossier Technique.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12

Le Rapporteur

Gilbert FAU

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description du système et de sa mise en œuvre

1. Principe

1.1 Type

Système de revêtement de sol plastique, posé librement, dont le but est de diminuer le risque de remontée d'humidité.

Il associe :

- la sous-couche d'interposition TARKOLAY, à base de PVC, d'épaisseur 1,30 mm ;
- le revêtement de sols sportifs OMNISPORTS REFERENCE, d'épaisseur 6,5 mm, ou le revêtement de sols sportifs OMNISPORTS EXCEL, d'épaisseur 8,3 mm ;
- les colles définies aux paragraphes 4.32 et 4.33 ;
- les cordons de soudures définis au paragraphe 4.34.

1.2 Domaine d'emploi

Locaux sportifs intérieurs (à l'exclusion des salles polyvalentes) tels que considérés dans la norme NF P 90-202, sur les supports visés par cette norme précisée comme suit :

- Supports neufs ou anciens (à l'exclusion des planchers chauffants) à base de liants hydrauliques dont le taux d'humidité ne dépasse pas 10 %, le collage du revêtement sur la sous-couche étant réalisé avec la colle acrylique préconisée à l'article 4.331 pour une humidité du support $\leq 7\%$ et avec la colle réactive préconisée à l'article 4.332 pour une humidité du support comprise entre 7 et 10% ;
- Supports en béton bitumineux ;
- Supports en asphalte.

Remarque : Il convient de tenir compte de l'épaisseur du système choisi dans la conception de l'ouvrage, notamment pour les réservations.

2. Définitions

2.1 Sous-couche TARKOLAY

Nature

Sous-couche d'interposition à base de PVC enduit sur support stabilisé voile de verre.

Aspect

Couleur blanche.

Envers présentant des plots expansés qui assurent une parfaite circulation de l'air.

Distributeur en France

TARKETT FRANCE – Division Sports Indoor.

Caractéristiques d'identification

Longueur : 45m

Largeur totale: 2m

Épaisseur totale moyenne : 1,3 mm ($\pm 0,15$)

Épaisseur des plots : 0.3 mm ($\pm 0,05$)

Masse surfacique du voile de verre: 80 g/m² (-100, +150)

Masse surfacique totale : 1160g/m² (-100, +150)

Le TARKOLAY est distribué sous forme de rouleau :

- diamètre du rouleau : 0,35 m ;
- poids d'un rouleau : 117 kg.

Caractéristiques techniques

Stabilité dimensionnelle selon EN 434 : $\leq 0,02\%$

Module de traction pour 1% d'allongement :

- sens longitudinal : ≥ 200 N/50 mm
- sens transversal : ≥ 200 N/50 mm

Résistance à la rupture : ≥ 500 N/50 mm

2.2 Revêtements OMNISPORTS REFERENCE et OMNISPORTS EXCEL

Nature

Il s'agit de revêtements de sol plastiques manufacturés à base de polychlorure de vinyle à usage sportif, armaturés.

Caractéristiques d'identification et d'aptitude à l'emploi

	OMNISPORTS REFERENCE	OMNISPORTS EXCEL
Caractéristiques d'identification		
Épaisseur (EN 428)	6,5 mm (± 0.2 mm)	8,3 mm (± 0.2 mm)
Longueur (EN 426)	20,50 et 23 m	20,50 et 23 m
Largeur (EN 427)	2 m	2 m
Masse surfacique	4,71 Kg/m ² (+610/-470g/m ²)	6,15 Kg/m ² (+800/-615g/m ²)
Caractéristiques d'aptitude à l'emploi		
Stabilité dimensionnelle (EN 434)	< 0,1%	< 0,1%
Module de traction pour 1% d'allongement	≥ 100 N/ 5cm	≥ 100 N/ 5cm
Incurvation (EN 434)	≤ 8 mm	≤ 8 mm

3. Fabrication et Contrôles

3.1 Fabrication

Les produits sont fabriqués dans l'usine du groupe TARKETT située à Sedan.

3.2 Contrôles

L'usine de Sedan où sont fabriqués les produits TARKETT FRANCE – Division Sports Indoor est certifiée ISO 9001 et ISO 14001. Un contrôle et suivi des produits est effectué aux différentes étapes de fabrication.

Le produit OMNISPORTS REFERENCE bénéficie du marquage CE en système 3. Il répond aux exigences de la norme EN 14904.

Le produit OMNISPORTS EXCEL bénéficie du marquage CE en système 1. Il répond aux exigences de la norme EN 14904.

4. Mise en œuvre

La mise en œuvre est réalisée conformément aux dispositions décrites dans la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » complétées, modifiées ou précisées comme suit en ce qui concerne le taux d'humidité, la sous-couche et l'enduit de sol.

4.1 Supports

4.1.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques

4.1.1.1 Nomenclature des supports

Supports neufs ou anciens tels que définis dans la norme NF-P-90 202 dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 10 %.

En outre, sont admis :

- les supports dont le taux de séchage trop court ne respecte pas les exigences de taux d'humidité du NF DTU 53.2 ;
- les supports pollués ne permettant pas une préparation du support correcte pour la pose d'un revêtement collé, admis uniquement si les zones polluées ne coïncident pas avec les zones prévues pour le collage de la sous-couche.

4.1.1.2 Exigences relatives aux supports

Ce sont les suivantes :

- Délai de séchage : un minimum de 28 jours ;

- Le support doit être propre et débarrassé de tout dépôt, déchet ou trace de peinture ;
- La siccité du support doit être mesurée avec l'appareil « bombe au carbure » à une profondeur de 4 cm minimum conformément à l'annexe B de la norme NF DTU 53.2 ;
- Planéité exigée avec une tolérance maximale de 6 mm sous la règle de 3 m conformément à la norme NF P 90-202.

Il est envisageable de procéder à une pose directe sur le support, si tous les points de contrôles de la reconnaissance du support (planéité, aspect de surface) répondent aux exigences de la norme NF P 90-202.

4.113 Travaux préparatoires

Traitement des joints

Les joints du support doivent être préparés comme suit.

Joints d'isolement

Ils ne sont pas traités par le titulaire du lot revêtement de sol.

Joints de retrait et de construction

- nettoyage soigné et aspiration du joint ;
- remplissage parfait par une résine suffisamment fluide, suivi d'un sablage à refus.

Joints de dilatation

Les joints de dilatation du support ne doivent pas être positionnés sur l'aire de jeu de la salle. En dehors de l'aire de jeu, ils sont traités conformément aux exigences définies dans la norme NF DTU 53.2.

Traitement des fissures

Les fissures entre 0,3 mm et 1 mm sont traitées avec une résine (de type époxydique) à sabler ou avec un mortier de résine.

Ragréage localisé

Dans le cadre de réparations ponctuelles, le ragréage est réalisé :

- Soit à l'aide d'un mortier de réparation de béton faisant l'objet de la marque NF-Produits de réparation des structures en béton et présentant un caractère autolissant.

Le produit préconisé est le suivant :

Marque	Nom
LANKO	731 LANKOREP STRUCTURE

- Soit par application d'un procédé de barrière adhérente pour support humide ou exposé aux remontées d'humidité faisant l'objet d'un Avis Technique favorable en cours de validité pour le domaine d'emploi visé, associée à un enduit de sol faisant l'objet d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED en cours de validité choisi parmi ceux visés par cet Avis Technique.

Les produits préconisés sont les suivants :

Marque	Nom
BOSTIK	ARDASOL 3 + barrière EPONAL 336*
BOSTIK	ROXOL HR4 + barrière EPONAL 336*

* Conformément aux préconisations de l'Avis Technique en vigueur

Se rapporter aux certificats CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED et préconisations du fabricant pour l'usage des primaires et des ragréages.

4.12 Supports en béton bitumineux

4.121 Nomenclature des supports

Supports neufs ou anciens tels que définis dans la norme NF P 90-202.

4.122 Exigences relatives aux supports

Délai pour la pose du revêtement : trois semaines minimum ;

La planéité doit être de 6 mm sous la règle de 3 m ;

Contrôle de la compacité et de l'épaisseur à raison d'un point minimum tous les 200 m².

4.123 Travaux préparatoires

La pose ne sera pas effectuée si le support ne répond pas aux exigences de la norme NF P 90-202.

4.13 Supports en asphalte

4.131 Nomenclature des supports

Supports neufs ou anciens tels que définis dans la norme NF P 90-202.

4.132 Exigences relatives aux supports

Ce sont les suivantes :

12/12-1608

- la planéité doit être de 6 mm sous la règle de 3 m ;
- l'amélioration de la planéité et de l'adhérence peut se faire à l'aide d'un ragréage.

4.133 Travaux préparatoires

Ragréage localisé

Appliquer un primaire classique si nécessaire accompagné d'un ragréage de classement minimum P3 faisant l'objet d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED en cours de validité.

Les produits préconisés sont les suivants :

Marque	Nom
BOSTIK	ROXOL FLEX + primaire EPONAL PRIMEPOX
LANKO	184 SOLFLEX + primaire 162 PRIMAPRENE PLUS

Suivre les préconisations du fabricant et des certificats CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED relatifs aux produits.

4.2 Stockage et conditions de pose

Le stockage se fait dans un local clos et couvert avec une température ambiante supérieure ou égale à 10°C. Les rouleaux omnisports doivent être stockés horizontalement sur un sol plan, sec et sans aspérité, sans être gerbés.

La pose s'effectue à une température du support supérieure à 12°C et une température ambiante supérieure à 16°C.

4.3 Pose

4.31 Principes généraux

Tous les produits mentionnés doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur, et mis en œuvre par les entreprises qualifiées.

OMNISPORTS REFERENCE, OMNISPORTS EXCEL et TARKOLAY sont déroulés dans le même sens en décalant les lés au minimum de 50 cm afin que les lisières ne soient pas chevauchantes.

4.32 Pose de la sous-couche TARKOLAY

Les lés de TARKOLAY sont déroulés sur le support et disposés bord à bord.

Le TARKOLAY sera positionné de manière affleurante par rapport au mur.

Les rouleaux sont déroulés dans le sens transversal dans le cas où les salles ont une largeur inférieure à 20 m. Sinon ils sont déroulés dans le sens longitudinal (cf. figures 1 et 2).

Le collage est réalisé immédiatement après la pose et avant la pose du revêtement PVC.

Il se fait uniquement sur certains points de la périphérie de la salle en collant directement la sous-couche TARKOLAY sur le support. Le collage se fait sur des zones d'environ 100 cm² espacées de 1 m afin de permettre une aération en sous face de la sous-couche (cf. figures 1 et 2).

Il est également conseillé de coller la sous-couche :

- autour des trappons sur une largeur de 7 à 8 cm ;
- dans les zones d'accès, par collage continu.

Le fabricant du revêtement préconise, dans tous les cas, la colle réactive bi-composants suivante, employée en simple encollage à raison de 300 à 350 g/m² et appliquée avec une spatule dentée fine :

Marque	Nom
EUROCOL	131 EUROMIX EPOXY PLUS

Maroufler la surface avec un rouleau pour éliminer toute bulle d'air et assurer l'homogénéité du film de colle.

Suivre les instructions et recommandations du fabricant de colle au cours de l'application.

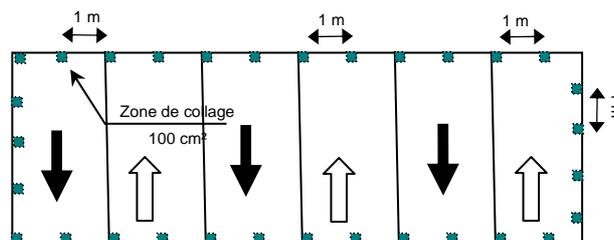


Figure 1* - Disposition des lés de TARKOLAY dans le sens transversal (largeur de la salle ≤ 20m)

(* schéma présenté à titre indicatif)

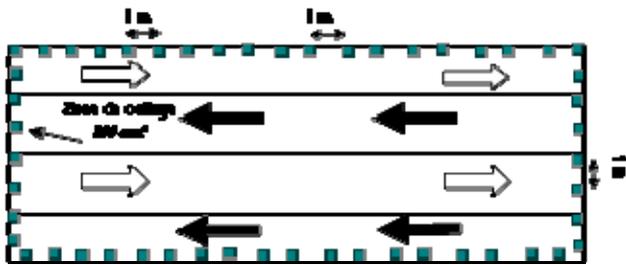


Figure 2* - Disposition des lés de TARKOLAY dans le sens longitudinal (largeur de la salle > 20m)

(*schéma présenté à titre indicatif)

4.33 Pose des revêtements OMNISPORTS REFERENCE et OMNISPORTS EXCEL sur la sous-couche TARKOLAY

Tracer un trait pour mettre en évidence l'axe vertical de la salle puis déposer les rouleaux suivant leur ordre de pose de part et d'autre de cet axe.

Les rouleaux sont déroulés dans le sens transversal dans le cas où les salles ont une largeur inférieure à 20m. Sinon ils sont déroulés dans le sens longitudinal (cf. figures 3 et 4).

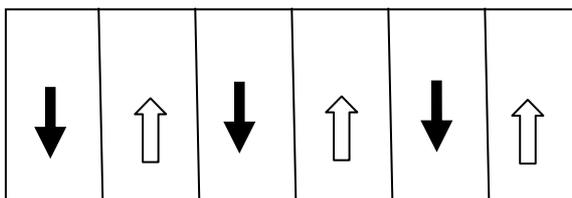


Figure 3* - Disposition des lés de PVC dans le sens transversal (largeur de la salle ≤ 20m) ⁽¹⁾

(* schéma présenté à titre indicatif)

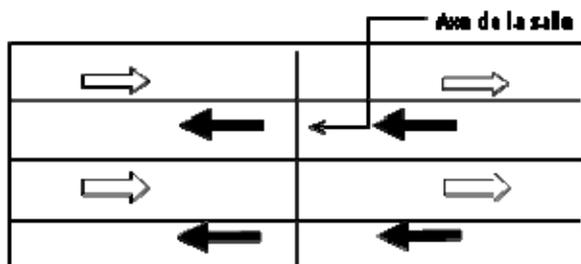


Figure 4* - Disposition des lés de PVC dans le sens longitudinal (largeur de la salle > 20m) ⁽¹⁾

(* schéma présenté à titre indicatif)

Laisser le revêtement en place pendant 48 heures dans des conditions telles que :

- la température de la salle soit la même qu'au moment de la pose ;
- le taux d'hygrométrie soit voisin de 75 %.

4.331 Cas d'un taux d'humidité du support inférieur ou égal à 7%

Dans ce cas, le revêtement PVC sera collé sur le TARKOLAY par l'usage d'adhésifs de type colles acryliques (cf. figures 5A, 5B, 5C et 5D). Ces colles sont utilisées en simple encollage à raison de 200 g/m² environ et déposées avec une spatule A4.

Colle préconisée :

Marque	Nom
EUROCOL	522 EUROSAFE SUPER PLUS

4.332 Cas d'un taux d'humidité du support supérieur à 7% et inférieur ou égal à 10%

Dans le cas d'un taux d'humidité du support supérieur à 7% et inférieur ou égal à 10%, le revêtement PVC sera collé sur le TARKOLAY par l'usage d'adhésifs de type colles réactives bi-composants (cf. figures 5A, 5B, 5C et 5D). Ces colles sont utilisées en simple collage à

raison de 300 à 350 g/m² environ et déposées avec une spatule dentée très fine type A2.

Colle préconisée :

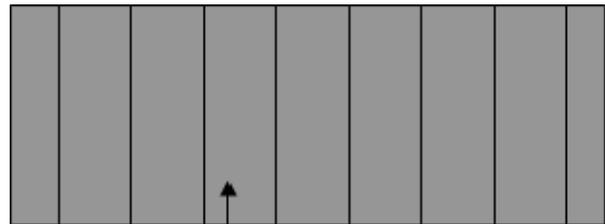
Marque	Nom
EUROCOL	131 EUROMIX EPOXY PLUS

Maroufler soigneusement la surface avec un rouleau pour éliminer toute bulle d'air et assurer l'homogénéité du film de colle.

Suivre les instructions et recommandations du fabricant de colle énoncées dans sa fiche technique concernant en particulier :

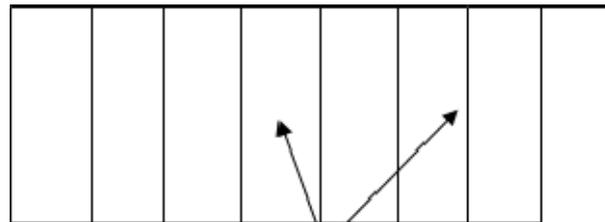
- l'homogénéité du mélange ;
- l'absence de point de rosée ;
- le respect du temps de vie en pot ;
- le respect du délai d'affichage du revêtement ;
- la pose à reculons ou le recours à des plaques de répartition ;
- le double marouflage.

A*



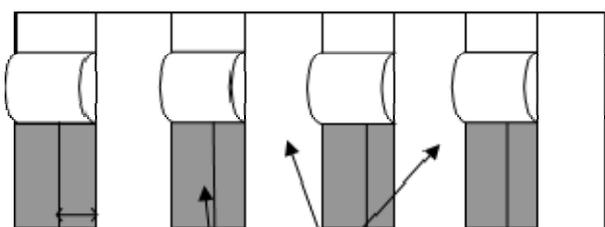
Sous-couche TARKOLAY (affleurante au mur)

B*



OMNISPORTS REFERENCE ou EXCEL (repos pendant 48 h)
Décaler les lés au minimum de 50 cm

C*

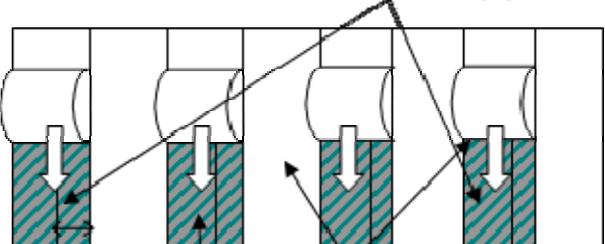


50 cm de décalage minimum entre les lés
OMNISPORTS REFERENCE ou EXCEL

Sous-couche TARKOLAY (affleurante au mur)

D* (le déroulage se fera un lés sur deux puis les autres lés)

Colle acrylique/bi composants



Sous-couche TARKOLAY
(encollée et affleurante au mur)
OMNISPORTS REFERENCE ou EXCEL

Figure 5* - Pose revêtement sur sous-couche affleurant au mur
(* schémas présentés à titre indicatif)

⁽¹⁾ Pour les lés avec décor imitation bois, il n'est pas nécessaire d'inverser le sens de déroulage.

4.34 Soudure des joints entre lés

Les joints entre lés sont soudés à chaud avec un cordon d'apport.

Le fraisage est réalisé avec une fraiseuse électrique dont la lame a une profondeur maximale de 2,5 mm et une largeur de 4,3 mm.

Diamètre du cordon : 5 mm.

L'arasement du cordon se fait en deux fois : une première fois avant le refroidissement et une deuxième après.

4.4 Traitements des rives

Le revêtement est découpé en périphérie avec un espace de 0,5 à 1 cm entre son extrémité et la paroi verticale.

Des plinthes de bois 46 mm x 46 mm sont installées (cf. figure 6).

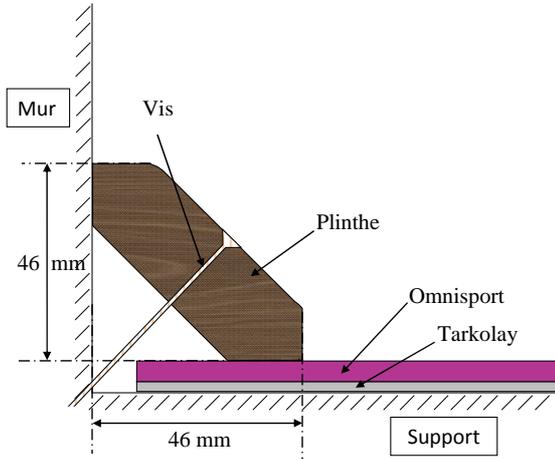


Figure 6 – Traitement des rives

5. Mise en service

Pour un trafic pédestre normal, le délai de la mise en service est de 48 heures.

Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, il faut attendre 72 heures.

6. Entretien – Utilisation

Se reporter aux notices d'entretien du fabricant.

Il est recommandé d'utiliser une auto-laveuse avec des produits détergents pour sols sportifs à raison minimale d'une fois par semaine.

Il est primordial de suivre les recommandations du fournisseur en ce qui concerne les dosages.

Pour le nettoyage des traces importantes, il est préconisé de réaliser un détrempage avec un détergent sol sportif dilué avant le nettoyage hebdomadaire.

Ne jamais utiliser de benzène, toluène, acétone, tétrachlorure, diluant ou poudre de récurage abrasive.

B. Résultats Expérimentaux

Réaction au feu

- Système TARKOLAY / OMNISPORTS REFERENCE : classement C_{fl}-s1
(Rapport de classement européen de réaction au feu du CSTB n° RA 09-0091 du 19/03/2009) ;
- Système TARKOLAY / OMNISPORTS EXCEL : classement C_{fl}-s2
(Rapport de classement européen de réaction au feu du CSTB n° RA 09-0092 du 19/03/2009).

Aptitude à l'emploi du système

Essais selon la norme NF EN 14904.

- Revêtement OMNISPORTS EXCEL sur TARKOLAY :
(Rapport d'essais LABOSPORT n° R111716-A1 du 06/10/2011) ;
- Revêtement OMNISPORTS REFERENCE sur TARKOLAY :
(Rapport d'essais LABOSPORT n° R082414-A4 du 08/08/2011).

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires (*)

Les systèmes associant les revêtements de sol sportifs OMNISPORTS EXCEL et OMNISPORTS REFERENCE à la sous-couche TARKOLAY ne font pas l'objet de FDES « système ».

Revêtements Omnisports Excel et Omnisports Reference

Les revêtements de sol sportifs OMNISPORTS EXCEL et OMNISPORTS REFERENCE font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2005 par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sol et Mur (SFEC). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Barrière Eponal 336

La barrière de protection contre les remontées d'humidité fait l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est individuelle et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 09/2010 par BOSTIK SA. Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

Récapitulatif pour le procédé complet

Les données issues des FDES ont pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits(ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

Le tableau récapitulatif ci-dessous précise la nature et le statut de(s) déclaration(s) environnementale(s) transmise(s) par le demandeur.

C2. Autres références

Depuis mars 2009, 59 000m² d'OMNISPORTS EXCEL et 85 000 m² D'OMNISPORTS REFERENCE ont été posés en pose sur TARKOLAY.

(*) Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Tableau des références relatives aux données environnementales et sanitaires

Liste de tous les composants du système	État des références relatives aux données environnementales et sanitaires					
	Référence de la FDES ⁽¹⁾	FDES fournie et disponible		FDES vérifiée par tierce partie indépendante habilitée ⁽²⁾		Liste des données de performances certifiées
		OUI	NON	OUI	NON	
OMNISPORTS EXCEL	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
OMNISPORTS REFERENCE	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
TARKOLAY	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
731 LANKOREP STRUCTURE	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
EPONAL 336	-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
ARDASOL 3	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
ROXOL HR4	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
EPONAL PRIMEPOX	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
162 PRIMAPRENE PLUS	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
ROXOL FLEX	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
184 SOLFLEX	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
131 EUROMIX EPOXY PLUS	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
522 EUROSAFE SUPER PLUS	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-

⁽¹⁾ Ne figurent ici que les FDES pertinentes vis-à-vis du domaine d'emploi et des conditions de Conception/Dimensionnement/Mise en œuvre décrites dans le présent Avis Technique.

⁽²⁾ Données non examinées par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.